

## La culture a une valeur, le livre a un juste prix

---

Cette semaine, la Commission de la culture et de l'éducation de l'Assemblée nationale se penche sur l'avenir du livre au Québec, à la demande expresse du secteur du livre. Voici déjà quelques années que les auteurs, les éditeurs, les distributeurs, les libraires et les bibliothécaires en sont venus à un large consensus : il faut rétablir une concurrence saine dans le marché du livre.

Cela peut être atteint au moyen d'une simple mesure qui a déjà fait ses preuves un peu partout sur la planète : en protégeant le prix du livre dans les mois qui suivent sa sortie. Plus précisément, on ferait en sorte qu'un livre ne puisse faire l'objet d'un rabais supérieur à 10 % du prix de détail suggéré pendant les neuf mois qui suivent sa parution. Aucun autre livre ne serait concerné par cette mesure; seulement les nouveautés.

Pour bien comprendre ce qui nous conduit à demander l'intervention du législateur, il faut être conscient de l'importance du livre dans la vie culturelle aussi bien que dans l'économie québécoise. Il s'agit du secteur culturel qui génère le plus d'activité : environ 12 000 emplois et près de 700 millions de dollars en revenus. Le point focal de cette industrie est la librairie où plusieurs dizaines de milliers de titres différents peuvent trouver leurs lecteurs. C'est là aussi que s'approvisionnent nos bibliothèques et que, bien souvent, s'anime la vie littéraire d'une ville, d'un village ou d'un quartier. Les libraires font plus qu'offrir de la diversité aux lecteurs; ils la génèrent. On peut en effet affirmer que les librairies donnent un débouché à bien des livres qui, autrement, n'auraient pas trouvé leur public. S'il n'y avait pas eu de librairies pour leur faire une place, aurait-on connu Jocelyne Saucier, Kim Thúy et Dany Laferrière? C'est tout notre patrimoine littéraire qui en aurait été appauvri.

Or, le réseau des librairies se fragilise. Des fermetures l'ont affaibli. Des établissements qu'on assimilait à des institutions sont ébranlés. Et, si l'on en juge d'après ce qui se passe au Canada anglais et dans les parties du monde où les guerres de prix sont la norme, le pire est à venir. Qu'est-ce qui a changé ?

Ces dernières années, la vente de livres est devenue un moyen pour les grandes surfaces d'attirer des clients. Celles-ci ont la possibilité de n'offrir très peu de titres, de vendre à perte, puis par la suite d'imposer leurs conditions aux distributeurs, auteurs et éditeurs, et ultimement aux lecteurs. Il s'agit de prendre un marché et pour ces méga-entreprises, le livre est un produit, point. Un produit qui peut en faire vendre d'autres.

Pendant ce temps, le libraire, lui, doit continuer à tenir son inventaire, à offrir une place pour tous les ouvrages, et constater l'érosion graduelle de son chiffre d'affaires, mettant en cause sa rentabilité et survie.

Dans le milieu du livre, tout le monde croit que les livres ont leur place sur tous les rayons. Qu'on pourrait en trouver au dépanneur, à la pharmacie ou dans une grande surface. Le lecteur n'en serait que mieux servi. Il faut toutefois éviter que les pratiques commerciales de quelques-uns n'asphyxient les librairies, entreprises qui assurent le maintien de la diversité éditoriale et la diffusion de la culture. Les guerres de prix pourraient sous peu faire en sorte que seules de grandes surfaces seront à même de s'imposer dans le marché du livre. Et elles le feront en orientant les projets d'édition, voire en se les accaparant (Amazon le fait déjà aux États-Unis). D'une concurrence saine, nous serons alors passés à un oligopole.

S'il faut se fier à ce qui s'est déjà produit au Royaume-Uni, à ce qui se produit actuellement aux États-Unis, en Australie et dans les autres pays qui n'ont pas de réglementation, le consommateur y perdra d'abord en choix, ensuite en disponibilité ainsi qu'en service et puis, finalement, en argent. Il est fréquent, à Londres, d'acheter le dernier titre à la mode pour 50 % du prix de détail suggéré, mais il faut constater que le prix initial a été gonflé artificiellement pour servir l'illusion d'une économie. De fait, le prix du livre au Royaume-Uni, pays qui a abandonné une politique de prix fixes dans les années 1990, a augmenté plus vite que l'indice des prix à la consommation. Le réseau des librairies s'y est réduit comme peau de chagrin, tout comme ailleurs où il n'y a pas de réglementation. Ceci est corroboré par les statistiques officielles.

De l'autre côté de la Manche, tant les Allemands que les Français ont vu le prix de leurs livres augmenter moins vite que l'inflation et les librairies y sont à la fois plus nombreuses et en meilleure santé. Ce sont justement les fruits de leurs politiques respectives de prix réglementé.

L'expérience des pays qui ont vu dans le livre bien plus qu'un simple produit parle d'elle-même. Les consommateurs n'y ont pas été pénalisés par des augmentations. Il y a une raison bien simple à cela : un livre, n'importe lequel, arrachera toujours sa place à tous les autres. Aucun éditeur, aucun distributeur, aucun auteur ne souhaite que le prix d'un titre ait pour conséquence d'en diminuer les ventes. Tant qu'il y aura des centaines de titres, d'auteurs et d'éditeurs en compétition pour la faveur d'un lecteur, il n'y a pas à craindre que les prix s'emballent. Le vrai vecteur de concurrence dans ce marché n'est pas le point de vente, mais la bibliodiversité.

Il est normal qu'une société évoluée prenne les moyens requis pour permettre l'épanouissement d'une part importante de sa culture et pour protéger la liberté de choix des lecteurs. Une bonne moitié des pays de l'OCDE ont déjà mis en place une mesure similaire à celle que préconisent aujourd'hui toutes les grandes associations professionnelles du milieu du livre. Pourquoi le secteur québécois du livre serait-il moins bien protégé contre les effets délétères de la concentration que ceux de l'Allemagne, du Japon, du Mexique ou de la Norvège?

Le livre est un formidable réservoir de connaissances, de rêves, d'espoirs et d'expériences. Il doit être partout. Il doit pouvoir exister. Il doit demeurer varié. Il lui faut être porté par un grand nombre d'entreprises d'ici, librairies ou non. C'est ce que croient les auteurs, les éditeurs, les distributeurs, les libraires et les bibliothécaires québécois. C'est ce que croient déjà bien des États partout dans le monde. Il faut que le législateur québécois y croie à son tour, avant qu'il ne soit trop tard.

Danièle Simpson, présidente  
Union des écrivaines et des écrivains québécois

Jean-François Bouchard, président  
Association nationale des éditeurs de livres

Pascal Chamaillard, président  
Association des distributeurs exclusifs de livres en langue française

Serge Poulin, président  
Association des libraires du Québec

Francis Viens, président du conseil  
Fédération des coopératives québécoises en milieu scolaire

Alain Guimond, président  
Réseau Biblio du Québec

Suzanne Payette, présidente  
Association des bibliothèques publiques du Québec